

A Montpellier, une « caisse alimentaire citoyenne »

Un collectif soutenu par la municipalité expérimente une forme de sécurité sociale de l'alimentation

REPORTAGE

MONTPELLIER - envoyée spéciale

Quatre cents personnes réunies dans une salle municipale de Montpellier bondée, un samedi soir, pour discuter de « démocratie alimentaire », de « pouvoir citoyen » et de solidarités. Des étudiants, des familles, des retraités... poussés par la curiosité pour certains, par des amis pour d'autres, pour essayer de comprendre l'idée de « sécurité sociale de l'alimentation ». Beaucoup nourrissent l'espoir qu'à Montpellier naissent des idées pionnières dans le rapport des Français à l'alimentation.

C'est en effet dans la métropole de l'Hérault qu'est lancée, en ce début février, la première expérimentation de « caisse alimentaire commune » en France, l'occasion d'une fête publique, samedi 28 janvier. Le principe : chaque participant cotise librement, chaque mois, selon ses moyens, de 1 à 150 euros, et reçoit en retour une allocation alimentaire de 100 euros par mois, utilisable dans des commerces conventionnés. L'idée repose sur la confiance (personne ne justifie de ses revenus, mais une grille de cotisation est suggérée, avec une échelle pour aider chacun à se situer) et sur l'universalité (tous les participants reçoivent la même somme).

Au cœur du dispositif se trouve un « comité citoyen » composé de quarante-sept membres, qui se réunissent toutes les deux à trois semaines depuis octobre, les samedis matin, pour définir les contours de la caisse, les modalités de cotisation, etc. Trente-six femmes et onze hommes – dont environ la moitié sont en situation de précarité – venus de différents quartiers et communes, recrutés par la bouche-à-oreille ou à l'occasion d'événements de quartiers.

L'initiative doit sa concrétisation à la mobilisation d'un collectif d'acteurs locaux, regroupés sous la bannière « Territoires à vivre » : des associations (ATD Quart Monde, Secours catholique, VRAC & Cocinas...), des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des groupements paysans, des chercheurs, ainsi que la ville et la métropole de Montpellier. « Le projet de caisse, c'est la convergence de plein d'histoires et du travail de chercheurs, d'associations et d'élus locaux », explique Pauline Scherer, sociologue à l'origine du projet avec Marco Locuratolo, coordinateur de la fédération régionale des Civam d'Occitanie (réseau de groupements agricoles

Chaque participant cotise de 1 à 150 euros, et reçoit une allocation alimentaire de 100 euros par mois

et ruraux). L'expérimentation, prévue pour durer un an, a également été permise par les financements du plan « France 2030 », et par ceux de la Fondation de France et de la Fondation Carasso.

A quelques jours de l'entrée en fonctionnement de la caisse, les participants mesurent déjà le chemin parcouru lors des réunions préparatoires, qui leur ont permis de prendre en main des notions complexes et de construire le dispositif. « J'apprécie qu'on ait tous la parole, librement, sans se juger, s'enthousiasme Samira Yakhlef, 39 ans, mère de six enfants. Le comité citoyen redonne confiance en soi. Je n'ai pas fait d'études, mais je m'y sens à ma place, jamais bête. » Beaucoup de participants ont été motivés par la simple prise de conscience qu'ils ont leur mot à dire sur leur alimentation et la solidarité.

Une monnaie dématérialisée

« Je fais partie des précaires, raconte Malika, 47 ans (certains personnes n'ont pas souhaité communiquer leur nom de famille). Je vis seule, avec moins de 1000 euros par mois. Je n'ai pas eu recours jusqu'à maintenant à l'aide alimentaire, parce que je n'ai pas franchi le cap. Je n'ai rien à cacher, mais devoir se justifier et se battre tout le temps, c'est épuisant. Ce que je viens chercher ici, c'est se retrouver autour de valeurs communes et se redonner espoir ; c'est très précieux. »

Les quarante-sept membres du comité seront les premiers à expérimenter la caisse, pendant deux mois, avant que le dispositif soit élargi, en avril, à deux cents à trois cents autres personnes. Ils pourront dépenser leur allocation dans des commerces sélectionnés pour leur offre alimentaire alternative à celle de la grande distribution (supermarché coopératif, épicerie sociale, marché paysan, groupement d'achat...) grâce à une monnaie dématérialisée, la « mona ». « Tous les paramètres peuvent bouger en cours de route, que ce soit la grille de cotisation ou



les commerces agréés », précise Pauline Scherer. Dans les prochains mois, les participants travailleront plus particulièrement sur l'offre alimentaire ; la plupart d'entre eux souhaitent favoriser la consommation de produits bruts, en circuit court, issus de l'agroécologie ou biologique.

L'expérimentation sera suivie par un comité scientifique, des chercheurs du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), d'Agro Montpellier et de l'université de Montpellier, pour évaluer dans quelle mesure le dispositif peut faire évoluer l'offre alimentaire et les pratiques des participants, et trouver, à terme, une pérennité.

« On ne sait pas très bien où on va mais on va construire la route tous en même temps, c'est enthousiasmant », avance Nicolas Bricas, chercheur au Cirad. Il reconnaît que le projet a bénéficié d'un « alignement des planètes » avec l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale à Montpellier en juin 2020, qui s'est montrée favorable à une

initiative qui ne rentrait pas dans les cases habituelles. « Ce n'est pas un projet de lutte contre la précarité alimentaire stricto sensu, c'est un projet de démocratie alimentaire, poursuit Nicolas Bricas. En réfléchissant à l'alimentation on réfléchit au monde que l'on veut, aux liens sociaux, aux paysages, à la biodiversité... »

« C'est très important que ce projet vienne de la base et le point central, c'est la gouvernance et le fait d'impliquer tous les acteurs de la chaîne de l'alimentation », précise Marie Massart, adjointe (EELV) à la ville de Montpellier déléguée à la politique alimentaire. La métropole de Montpellier soutient également l'initiative, en lui apportant, avec la ville, 45 000 euros.

Premiers à concrétiser l'expérience d'une caisse alimentaire citoyenne, les Montpelliérains ont conscience d'être des pionniers pour d'autres collectifs en France qui veulent lancer de tels dispositifs. Dans le Vaucluse, à Cadenet, l'association Au maquis a monté depuis deux ans un comité local de l'alimentation et s'apprête à en lancer un à Pertuis. En Gironde, le département est à l'initiative d'un projet qu'il souhaite voir aboutir

« En réfléchissant à l'alimentation, on réfléchit au monde que l'on veut, aux liens sociaux, à la biodiversité »

NICOLAS BRICAS
chercheur au Cirad

en 2024. La métropole de Lyon vient par ailleurs d'accorder une subvention de 200 000 euros pour lancer une caisse alimentaire sur son territoire.

« Partager ces expériences de démocratie directe, c'est vital et ça peut concourir à faire avancer politiquement l'idée de sécurité sociale de l'alimentation [SSA] », observe Dominique Paturel, chercheuse à l'Inrae spécialisée dans les enjeux de démocratie alimentaire.

Depuis quelques années, des scientifiques, associations et syndicats défendent l'idée de créer une nouvelle branche de la Sécurité sociale reposant sur des cotisations sur la valeur ajoutée du travail, afin de garantir l'accès de tous à une alimentation saine et durable. L'idée, portée à l'origine par Ingénieurs sans frontières-AgriSTA (rejoints par d'autres associations), vise à dépasser le cadre de l'aide alimentaire traditionnelle à laquelle ont recours 8 % des Français aujourd'hui, et qui repose encore en partie sur des dispositifs de défiscalisation et de distribution d'inventus, pour aboutir à un système universel, socialisant l'agriculture et l'alimentation.

Membre du collectif Pour une sécurité sociale de l'alimentation, la confédération de syndicats Confédération paysanne y voit notamment un moyen de transformer à grande échelle les modes de production et d'assurer l'avenir des agriculteurs. « La SSA, pour nous, est un phare, un projet qui fait envie et la pièce manquante à notre puzzle des luttes », explique Nicolas Girod, porte-parole du syndicat.

Politiquement toutefois, l'idée n'a pas encore fait son chemin. La députée Renaissance Sandrine Le Feu (Finistère) avait défendu le principe de la SSA lors de la précédente législature et réuni un groupe de concertation sur le su-

jet, mais le changement de mandature et le manque d'entrain du gouvernement l'ont conduite à mettre le sujet en pause. « Je pense toujours que cette mesure porterait ses fruits dans une perspective transversale, mais le sujet n'est pas encore mûr. Il y a d'abord un travail de fond à mener », explique la députée. De son côté, la Nouvelle union populaire écologique et solidaire (Nupes) a inscrit une « garantie universelle d'accès à une alimentation saine et choisie » dans son programme des législatives 2022, sans détailler davantage.

Toucher un large public

Rien que l'idée de « chèque alimentaire durable » – pourtant beaucoup plus modeste dans son ambition que la SSA –, défendue en 2020 par la convention citoyenne pour le climat, et louée par Emmanuel Macron, s'est heurtée à un mur : trop complexe à mettre en œuvre, l'idée a été enterrée au profit d'un « fonds pour l'alimentation durable » de 60 millions d'euros que l'État entend déployer dans les prochains mois pour financer différentes initiatives.

Mais la prudence politique à l'égard de l'idée de SSA ne gêne pas outre mesure les défenseurs de ce principe. « Tant mieux si les politiques tardent à s'emparer du sujet, assure Eric Gautier, de l'association Au maquis. On préfère que l'idée s'appuie d'abord sur l'expérimentation. »

Car la mise en pratique pose d'épineuses questions, y compris au niveau local des « caisses citoyennes », particulièrement sur les commerces et produits conventionnés. Comment inciter à une alimentation durable sans être dirigiste et imposer des options ? Comment toucher le public le plus large possible, alors que 70 % des achats alimentaires se font en supermarchés ou en hypermarchés ? Pour Dominique Paturel, il faudra à terme inclure la grande distribution dans les conventionnements de la SSA.

A Montpellier, Pauline Scherer espère que l'expérimentation « nourrira le projet de SSA, mais on veut surtout un dispositif pour aujourd'hui et maintenant. Il n'est pas encore fait, mais il a le mérite d'exister ». Un des enjeux sera de savoir si l'initiative peut être élargie à la métropole de Montpellier. ■

MATHILDE GÉRARD

Le poids important des supermarchés dans notre empreinte carbone

ILS SONT INCONTOURNABLES : 70 % des achats alimentaires des Français s'y font, et même plus de 80 % des achats de viande, de volaille et de poissons. Après avoir révolutionné le quotidien des consommateurs durant les « trente glorieuses », les supermarchés et hypermarchés restent plébiscités par une majorité de Français pour leurs courses. Dans un rapport publié jeudi 2 février, le Réseau action climat (RAC) a analysé le poids de la grande distribution dans notre empreinte climatique, le secteur représentant 15 % des émissions de gaz à effet de serre, et les actions menées en faveur du climat et d'une alimentation durable.

« La grande distribution est un maillon essentiel pour déterminer les caractéristiques de l'offre alimentaire », explique Benoît Granier, responsable alimentation au RAC, qui a coordonné cette étude. C'est un nœud qui a une influence sur l'amont et sur l'aval : la façon dont les produits alimentaires sont proposés dans les supermarchés a une forte influence sur les choix de consommation ; et la possibilité pour les agriculteurs et les industriels de changer leurs pratiques dépend aussi des relations contractuelles avec la grande distribution. »

L'étude s'est concentrée sur huit enseignes représentant les principales parts de

marché en France, dont Leclerc, Carrefour, Intermarché et Auchan. Les données proviennent de leurs rapports publics, de visites en magasins et d'échanges directs avec les entreprises. Le RAC a plus particulièrement regardé les efforts de ces enseignes pour aller vers le « moins et mieux » de produits d'origine animale, autrement dit pour végétaliser l'alimentation et favoriser des modes d'élevage plus respectueux de l'environnement et du bien-être animal.

« Actions éparses »

« On a eu des échanges constructifs avec les enseignes qui, toutes, peuvent mener des actions intéressantes, mais celles-ci restent éparses, constate Benoît Granier. Le logiciel de la grande distribution continue de s'appuyer sur la vente massive de produits d'origine animale issus d'élevages intensifs. »

Le RAC déplore d'abord le manque de transparence des enseignes, que ce soit sur le calcul de leurs émissions carbone, sur leurs volumes de ventes et sur leurs politiques de marges. En outre, les supermarchés ont une forte influence par la mise en avant de produits. Au rayon des plats préparés, 92 % des références proposées dans les 150 magasins examinés contenaient du poisson ou de la viande,

s'étonne le RAC, freinant ainsi la possibilité d'opter pour des plats végétariens variés. Dans les catalogues, le réseau constate que ce sont systématiquement des viandes et des volailles issues d'élevages intensifs qui sont promues, et rarement des viandes bio ou sous labels de qualité.

Pour le RAC, c'est tout un système tiré par les prix bas qui est à revoir. A l'heure où l'inflation (+ 13,2 % en janvier sur une année) pèse lourdement sur les consommateurs, les enseignes font des prix cassés un argument marketing. « Le fait d'avoir des gammes de prix bas est sans doute nécessaire, admet Benoît Granier. Le problème, c'est de dire que le juste prix, c'est le prix bas et tant pis si ça détruit la planète et si ça ne rémunère pas correctement le producteur. »

Le rapport salue toutefois des initiatives intéressantes, comme la signature par plusieurs enseignes du manifeste « contre la déforestation importée liée au soja » de la fondation Earthworm, même si des efforts plus importants sont attendus en la matière. « Les enseignes sont au milieu du gué et le grand absent de tout ça, c'est la puissance publique », regrette Mathieu Saujot, de l'Institut du développement durable et des relations internationales. ■

MA. G.